

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

ID : 030-253003222-20230925-479-DE



PROJET D'ETABLISSEMENT

1- LE PROJET D'ACCUEIL

1.1 Les prestations d'accueil :

Le gestionnaire :

Syndicat Intercommunal pour le Développement Social des Cantons de Villeneuve lez Avignon et de Roquemaure – **SIDSCAVAR** -
1, allée Pierre Louis Loasil
30400 Villeneuve lez Avignon

Tél.: 04-90-15-97-00

Fax: 04-90-25-79-77

Courriel: admin@sidscava.com

Président du SIDSCAVAR : Monsieur Farès ORCET

Fonctionnement en mode PSU (financement direct de la Caf au moyen de la Prestation de Service Unique (PSU), versé au SIDSCAVAR).

Nom des établissements d'accueil petite enfance :

La Ribambelle :

Grande crèche d'une capacité de 50 places, en 3 groupes d'âge,
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, hors jours fériés,
Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël
Directrice : Céline LUNEL, Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat
Adresse : 1, Allée Pierre Louis Loasil
30400 Villeneuve lez Avignon
Tél : 04-90-15-97-14
Courriel : ribambelle@sidscava.com

La Marelle :

Grande crèche d'une capacité de 40 places, en 2 groupes d'âge,
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, hors jours fériés,
Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël
Directrice : Christine DUDON, Educatrice de Jeunes Enfants
Adresse : Place de la Croix
30400 Villeneuve lez Avignon
Tél : 04-90-25-19-77
Courriel : marelle@sidscava.com

Le Petit Etang :

Très grande crèche d'une capacité de 60 places, en 3 groupes d'âge,
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, hors jours fériés,
Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël
Directrice : Valérie BRUN, Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat
Adjointe : Caroline DUMAS, Educatrice de Jeunes Enfants
Adresse : Route d'Avignon
30131 Pujaut
Tél : 04-90-15-20-12
Courriel : petitetang@sidscava.com

Les Cigales :

Grande crèche d'une capacité de 43 places, en 2 groupes d'âge, accueille les enfants de 15 mois à 3 ans révolus (dont 4 enfants de 15 à 18 mois), avec un accueil modulé de 36 places le mercredi et les vacances scolaires.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermeture annuelle : 3 semaines en juillet 1 semaine lors des vacances de Noël

Directrice : Nathalie PLANTIER, Educatrice de Jeunes Enfants

Adresse : Espace intercommunal « Les Cigales »

La Bégude, 3201 Route d'Avignon

30650 Rochefort du Gard

Tél : 04-90-90-63-29

Courriel : cigales@sidscava.com

Les Petits Loups :

Grande crèche d'une capacité de 42 places en 3 groupes d'âges

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, hors jours fériés,

Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël

Directrice : Isabelle MIAILLE, Educatrice de Jeunes Enfants

Adresse : 1020, Route d'Orange

30650 Rochefort du Gard

Tél : 04-90-26-69-50

Courriel : lespetitsloups@sidscava.com

La Maison des Tout Petits :

Crèche d'une capacité de 25 places, en 2 groupes d'âge,

Ouverture du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00, hors jours fériés,

Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël

Directrice : Céline LACROIX, Educatrice de Jeunes Enfants

Adresse : 21 Rue Jean Henri Fabre

30133 Les Angles

Tél : 04-90-25-73-31

Courriel : maisondespetits@sidscava.com

La Pinède :

Petite crèche d'une capacité de 20 places, inter âges,

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, hors jours fériés,

Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine lors des vacances de Noël

Directrice : Muriel GAZOTY, Educatrice de Jeunes Enfants

Adresse : Impasse des Cèdres

30133 Les Angles

Tél : 04-90-26-02-26

Courriel : lapinede@sidscava.com

LES ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE BENEFICIENT D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) SIGNE ENTRE LE SIDSCAVAR ET LA CAF DU GARD JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2027.

1.2 Les dispositions concernant l'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« Accueillir un enfant différent c'est d'abord accueillir un enfant ».

En tant que professionnel.le.s de la petite enfance, nous nous démarquons des institutions de soins, des prises en charge médicales et de rééducation.

Nous sommes un lieu d'éveil et de socialisation, il est important d'accueillir la différence, aucun enfant ne ressemble à un autre.

L'objectif de cette intégration est de faire en sorte que l'enfant différent puisse se préparer et vivre au quotidien parmi, et avec les autres.

L'enfant doit trouver des repères sécurisants, bénéficier d'un bien-être personnel et d'un accueil de qualité.

Cet accueil doit être préparé et accompagné pour permettre son intégration progressive. L'accueil d'un enfant différent ne peut se faire comme l'accueil des autres enfants, alors que les objectifs sont les mêmes.

La structure collective est bénéfique pour tous : rencontrer d'autres enfants, partager des activités, s'éveiller en douceur au monde, bénéficier d'attentions de la part d'adultes différents de leurs parents.

La mixité des enfants s'avère être d'une grande richesse pour les tout-petits comme pour leurs parents et les professionnels qui les entourent, elle développe la tolérance face la différence.

La demande émane souvent de la famille, soutenue par l'institution qui prend en charge l'enfant.

L'objectif est d'accueillir cette demande sans mettre de freins potentiels mais en se posant les bonnes questions :

- Préciser les motivations de cette demande : pour soulager la famille, leurs permettre de retravailler, socialiser l'enfant ...
- Il faut estimer si la structure est adaptée à accueillir cet enfant : s'il y a des appareillages, une nécessité de soins ou nécessité d'achats de matériel adapté ...en parler avec le médecin référent de la structure et le RSAI.
- Il est indispensable de conserver un accueil de qualité du groupe dans lequel cet enfant va être accueilli.

La première rencontre avec la famille et l'enfant est primordiale.

L'équipe doit être à l'écoute des parents pour voir où ils en sont dans leur cheminement psychologique, dans le niveau d'intégration du handicap ou de la maladie de leur enfant. C'est un soutien et une reconnaissance de leur statut particulier de parents d'enfant différent.

Les parents souhaitent que leur enfant fréquente un milieu ordinaire, de ce fait il est fondamental qu'ils respectent les règles de la structure comme à chacun.

Il faut aussi les prévenir que la décision de l'accueil de leur enfant ne va pas se décider au cours de ce premier entretien.

Cette première rencontre permet à la responsable de présenter la structure (avec sa ou ses spécificités s'il y a), de parler du projet, du fonctionnement de la crèche et de parler de l'équipe.

Cette rencontre sera aussi utile à la directrice qui échangera avec son équipe lors d'une réunion afin de préparer un accueil de qualité pour cet enfant.

L'équipe va devoir garder un regard objectif sur l'enfant, sans oublier le handicap.

Elle doit accepter ses limites avec bienveillance. Des formations seront proposées au personnel.

De cette réunion d'équipe va découler la mise en place d'une professionnelle comme référente. Elle sera le lien entre la famille et la structure d'accueil le temps de l'adaptation. Puis le lien avec le reste de l'équipe se fera petit à petit.

Lorsque la décision d'accueil est prise, les modalités d'accueil ainsi qu'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont rédigés en lien avec la famille, la structure, le médecin référent de la crèche, et les professionnels qui prennent en charge l'enfant (CAMPS, SESAD ...).

La signature du PAI valide de façon commune les conditions d'accueil de l'enfant. Un protocole médical d'urgence ou de soins particuliers sera établi pour certains d'entre eux.

Ils seront réactualisés en fonction de l'évolution de l'enfant.

Comme dans l'accueil de chaque nouvel enfant, une période d'adaptation progressive est mise en place, même si l'accueil de l'enfant différent demande une disponibilité particulière.

Une fois la période d'adaptation terminée, les objectifs spécifiques définis ensemble et sur une période définie, seront suivis.

A l'issue de cette période, les garants du projet feront le point et l'ajusteront s'il le faut aux capacités de l'enfant et en cohérence avec la vie de la crèche.

A intervalle régulier, les garants du projet se réuniront pour faire un bilan intermédiaire à l'issue duquel les objectifs initiaux seront prolongés, réajustés ou modifiés, le tout consigné dans le PAI.

Des rencontres régulières seront mises en place avec les partenaires. Ces synthèses d'évaluation régulières permettent d'évaluer les bénéfices de l'accueil et la nécessité de son maintien.



1.3 Les compétences professionnelles mobilisées

« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

1.3.1 L'équipe :

La présentation du personnel permet de valoriser la pluridisciplinarité au sein de l'équipe et d'afficher que les compétences des professionnels présents dans la structure sont mobilisées avec cohérence autour de l'enfant et de ses parents.

Chaque établissement a une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés notamment dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel (Infirmières puéricultrices, infirmier(e), éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP-AEPE (Accompagnement éducatif petite enfance),...), compte tenu du nombre, de l'âge et des besoins des enfants accueillis.

1.3.2 Le travail d'équipe :

Une réunion par mois est organisée au sein de chaque structure, soit en équipe de groupes d'âges, soit en réunion plénière.

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation :

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfants qui leur est confié par mon ou mes parents »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Modalités d'organisation des formations suivies par le personnel :

- Formation continue par le CNFPT,
- Analyses de pratiques par une psychologue qui intervient au minimum 1h30 par trimestre dans chaque structure,
- Réunions à thèmes 4 à 5 par an

1.3.4 L'accueil des stagiaires :

Les stagiaires peuvent être admis sous contrat de stage avec les écoles de formation aux diplômes d'état (puéricultrices, infirmiers, éducateurs de jeunes enfants), préparant le certificat d'auxiliaire de puériculture, le CAP AEPE, ...

Des accueils d'immersion sont aussi organisés pour les personnes engagées dans un parcours d'insertion ou envoyés par la mission locale.

2- LE PROJET EDUCATIF

2.1 L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache,

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Accueillir c'est accompagner l'enfant et sa famille et les aider dans la séparation, leur apporter une sécurité affective.

Chaque famille est reçue par la responsable de la structure pour établir un premier contact et constituer le dossier administratif de l'enfant.

Les modalités d'accueil sont expliquées avec une présentation de l'équipe, de la structure et de son fonctionnement.

L'adaptation :

S'adapter, c'est s'approprier un lieu et des personnes.

En multi-accueil, l'adaptation est une étape primordiale pour le bien-être futur de l'enfant et de sa famille.

Pour chaque enfant, une période d'adaptation est planifiée.

➤ Pourquoi s'adapter ?

Pour que l'enfant et la famille puissent investir les lieux, les personnes, les objets afin de se sentir en confiance.

Pour permettre aussi à l'équipe de faire connaissance avec l'enfant et d'appréhender ses habitudes de vie (sommeil, doudou, repas, etc....).

L'adaptation est importante, tant pour l'enfant que pour ses parents, il faut prendre en considération les difficultés de chacun.

➤ Comment s'adapter ?

La visite des locaux et la présentation de l'équipe sont importantes. Le premier contact est primordial ; l'équipe doit être disponible, chaleureuse, sécurisante, à l'écoute des parents.

Une adaptation progressive et personnalisée est proposée, elle peut varier de quelques heures à quelques jours en fonction du comportement de l'enfant et de la disponibilité des parents.

Pour faciliter ce moment nous conseillons aux parents d'amener un objet transitionnel, (doudou, sucette, peluche etc..).

Les parents ont la possibilité de téléphoner pour prendre des nouvelles.

Petit à petit, le temps de séparation est augmenté avec des temps forts de la journée tel que le repas puis un temps de sieste puis un goûter ...

L'accueil et la séparation :

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

Les temps d'accueil et de départ sont des temps « sensibles » où la communication revêt toute son importance. C'est un moment où la relation est tripartite : parent, enfant, professionnel.

Le parent confie au professionnel son enfant, qui une fois rassuré, pourra vivre pleinement et sereinement sa journée.

Il est donc important de mettre en place des conditions favorables à cette séparation :

- Chaque accueil est personnalisé.
- Le professionnel crée un environnement apaisant qui aidera l'enfant à passer progressivement de la maison à la collectivité.
- Des rituels sont mis en place en fonction de l'âge des enfants.

Le professionnel prendra le temps nécessaire pour relever et noter sur le cahier de transmissions les informations concernant l'enfant (son dernier biberon, heure du lever, comment s'est passée la nuit, état de santé...etc.).

2.2 Le soin

Respecter le rythme de l'enfant, créer un environnement sécurisant et adapté afin de garantir un accueil individualisé au plus proche des besoins de l'enfant. C'est à travers les soins et la répétition des gestes que l'enfant prend conscience de son corps et de son identité.

2.2.1 Le repas :

Le temps du repas doit être un moment de plaisir propice aux échanges individuels comme aux discussions en groupe en fonction du développement de l'enfant et de son envie.

Pour les plus petits, le rythme des biberons est individualisé pour chaque enfant. Nous partons du 1^{er} biberon pris à la maison le matin et respectons le nombre d'heures prévus entre chaque tétée. Bien sûr nous nous adaptons à la demande du bébé et pouvons avancer l'heure d'un biberon.

Nous soutenons l'allaitement maternel. Après avoir signé « la Charte de l'allaitement », les familles peuvent apporter le lait maternel frais ou congelé en respectant la chaîne du froid (sac isotherme) et nous avons un protocole de conservation du lait.

Il est possible également pour les mamans, de venir allaiter leur enfant sur place, durant les premières semaines.

Confort et calme sont nécessaires afin de créer un moment sécurisant et agréable pour le bébé. Celui-ci sera sensible à la manière d'être porté et enveloppé.

Les repas sont livrés en liaison froide par un prestataire extérieur.

Pour les plus petits qui ont débuté la diversification et qui ne sont pas encore autonomes, le repas complet est donné par une professionnelle de façon individuelle. Il est proposé des repas mixés et des repas en morceaux. Tout au long de l'année, nous adaptons les repas en fonction du développement des enfants en étroite collaboration avec les parents. La crèche doit être le relais de ce qui se passe à la maison.

Les grands partagent le repas autour d'une table avec quelques enfants et une professionnelle. L'enfant doit être dans une position confortable et adaptée (tables et chaises à sa taille). La professionnelle est là pour aider, encourager l'enfant à devenir acteur de son repas dans un climat convivial. Il est important de prendre son temps. Au fur et à mesure de l'année, nous proposons aux enfants de devenir de plus en plus autonomes (se servir, prendre une fourchette...) et nous l'accompagnons dans la découverte des différents aliments.



2.2.2 Le sommeil :

Chez les tout-petits, le sommeil fait partie de leurs besoins essentiels qui leur permet de se construire.

Identifier ses signes de fatigue est primordial. Tous n'ont pas le même rythme de sommeil et il est important de respecter au mieux le rythme biologique de chacun : prendre en compte ses rituels d'endormissement et respecter son réveil qui doit être naturel.

Des gestes doux et enveloppants, une attitude calme permettront à l'enfant de se sentir contenu et rassuré. L'enfant doit être couché dans une tenue confortable, avec son doudou et sa sucette s'il en a une. Pouvoir rester un moment près de lui pourra l'apaiser si besoin. Au réveil, si cela est possible, il faut lui donner la possibilité de rester un moment dans les bras de la professionnelle avant de retrouver le groupe s'il en ressent le besoin.

Chez les plus grands, instaurer un temps calme avant d'aller au lit facilitera la détente et l'endormissement. Cela peut être de la musique douce, une histoire ou tout autre rituel.

L'enfant a une place bien définie dans le dortoir. La lumière est tamisée, la température du dortoir à 19 °. Un adulte reste dans la pièce pour rassurer les enfants et veiller à leur sécurité.

Le cycle du sommeil est respecté au maximum selon les besoins de l'enfant, l'heure de son réveil du matin et son état de fatigue. Un réveil naturel est préférable.



2.2.3 L'hygiène et les soins corporels :

C'est à travers le soin et la répétition des gestes que l'enfant prend conscience de son corps et de son identité. L'enfant est sensible à la manière dont il est touché et porté.

Respecter cela, c'est :

- Mobiliser l'enfant en douceur avec des gestes lents et bienveillants.
- Le contenir par le regard et la voix.
- Permettre à l'enfant d'être écouté et entendu dans son ressenti.
- Respecter son intimité et ses préférences.
- Lui permettre de recevoir des soins dans une relation individuelle et de partager des moments privilégiés avec l'adulte.
- Pouvoir être changé régulièrement pour son bien-être.
- Proposer à l'enfant de continuer l'apprentissage de la propreté en lien avec la famille en respectant son rythme et sa pudeur.
- Proposer et ritualiser le lavage des mains dans la journée afin de l'initier à l'hygiène.
- Être attentif aux changements de température et habiller l'enfant en conséquence en respectant son confort (ex : tirer les manches sous le pull, etc.)

Le soin relevant de l'état général de l'enfant :

Si l'état général de l'enfant est altéré, des soins peuvent être prodigués comme :

- o Surveiller la température de l'enfant et le soulager en cas de fièvre ou douleurs.
- o Administrer des traitements prescrits après signature d'un protocole.
- o Pratiquer des soins pour améliorer l'état général (DRP, soins de siège ...).

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

2.3.1 L'éveil, le jeu et les activités :

« Pour me sentir bien, et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Notre projet éducatif a pour objectif de concourir au bien-être des jeunes enfants accueillis, en prenant soin de respecter au mieux les besoins et les rythmes de chacun dans le cadre d'une collectivité.

L'équipe, composée de professionnels de la petite enfance, accompagne avec bienveillance les jeunes enfants dans les différents moments de la vie quotidienne.

Chaque jour des temps d'ateliers accompagnés et des temps de jeux libres sont proposés en alternance aux enfants, en tenant compte de leurs centres d'intérêt et de là où ils en sont dans leur développement psychomoteur et affectif. Ces différents temps leur permettent ainsi de découvrir, de partager, de s'exprimer et de s'affirmer tout en jouant.

Un espace Snoezelen a été créé, dans le centre intercommunal « les cigales » à Rochefort du Gard, et des ateliers sont proposés aux enfants fréquentant les crèches, mais aussi, aux familles avec leurs enfants.

Le jeu permet à l'enfant de se construire ; il découvre les autres et appréhende l'environnement qui l'entoure. Il permet aussi de se découvrir soi-même. A travers le jeu, il fait l'expérience de différentes sensations, d'émotions, de gestes répétés qui, notamment à travers le jeu symbolique, lui permettent de mieux appréhender et comprendre le monde et lui-même.

Eveiller, c'est humaniser.

2.3.2 L'approche artistique et culturelle :

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'éveil artistique et culturel participe au développement et au bien-être de l'enfant, être en devenir. Il s'agit avant tout d'un « éveil », c'est-à-dire d'un premier contact avec des activités artistiques et culturelles.

Avec ces premières expériences, l'enfant développera, au fur et à mesure qu'il grandira, ses propres opinions, ses propres goûts, son rapport à l'art et sera amené à ressentir des émotions à travers son corps

Tout cela participe au développement de la confiance en soi.

L'éveil artistique et culturel permet également de développer les liens entre les enfants mais aussi avec les adultes.

La présence de l'adulte est importante car c'est lui qui est force de propositions diverses et variées mais cette présence doit aussi être discrète. L'adulte est là pour accompagner au sens où l'enfant sait qu'il peut se tourner vers lui s'il en éprouve le besoin mais c'est lui qui reste maître de ses découvertes. Le plaisir du jeu doit rester le maître-mot.

Il s'agit finalement et tout simplement de saisir chaque moment de vie quotidienne pour faire entrer la culture, l'art et la nature au sein de la crèche afin de favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant, ce qui le conduira à l'empathie. Cela contribue à l'inscrire dans une culture qui elle-même conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte.

L'éveil artistique et culturel est aussi un moment de partage, une occasion d'entrer en contact avec l'autre : on ressent une émotion, on exprime son opinion, son goût, de manière verbale ou non verbale. C'est un espace d'échanges, un mode d'expression et un vecteur de lien social. C'est également un levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses.

2.4 L'égalité entre les filles et les garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin de l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité ».

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les jeunes enfants observent celles et ceux qui prennent soin d'eux.

Ils peuvent remarquer qu'on les considère différemment selon qu'ils sont petites filles ou petits garçons. Ainsi ils intériorisent très tôt les stéréotypes du genre et la division sexuée des rôles sociaux.

Un stéréotype est la croyance que certaines aptitudes ou certains traits de personnalité sont spécifiques aux garçons et aux filles.

Un enfant témoin d'un stéréotype de manière répétée comprendra qu'agir en fonction de ce stéréotype est « la bonne manière » ou « la manière normale » de se comporter.

Pour favoriser l'égalité fille-garçon, nous veillerons à :

- Encourager les enfants à reconnaître leurs émotions et à les communiquer
- Être attentif à sa façon de s'adresser à un enfant, à ne pas projeter sur lui des stéréotypes trop genrés. Exemples de phrases genrées : « on ne tape pas les filles ! », « elle est calme, c'est bien une fille ! », « mais ça ne pleure pas un petit garçon ! », « ne pleure pas, tu es trop jolie pour pleurer », « les petits garçons ça ne s'habille pas en princesse ! », ...
- Permettre aux enfants de découvrir tous les aspects de leur personnalité en proposant des activités variées (danse, jeux de ballons, dinette, jeux symboliques, ...).
- Ouvrir plus largement les EAJE aux professionnels masculins pour favoriser une mixité de la prise en charge de l'enfant.
- Sensibiliser les parents lors des échanges.

3- LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 Les modalités d'intégration des établissements dans l'environnement social :

Le territoire du SIDSCAVAR s'étend sur 119,1 km² et se situe à l'ouest du département du Gard. Il est composé de 6 communes : les Angles, Rochefort du Gard, Pujaut, Sauveterre, Saze, Villeneuve lez Avignon.

La densité de population (nombre d'habitants au km²) est très élevée, d'autant plus si on la compare à la moyenne du département : 299,1 pour le SIDSCAVAR, pour 127,9 concernant le département du Gard.

Le territoire du SIDSCAVAR comptabilise 36 422 habitants (source Insee 2019), soit une augmentation de 2,18 % en 6 ans (35 627 habitants en 2013). La population représente 5% de la population gardoise.

Un tiers de la population (environ 33%) demeure sur la commune de Villeneuve lez Avignon

Un niveau socio-économique élevé mais des inégalités sociales

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le territoire du SIDSCAVAR est caractérisé par une partie importante de la population détentrice d'un niveau de formation relativement élevé par rapport au Département. En effet, 55% de la population possède un diplôme de niveau IV ou plus, contre 42% au niveau du Département : 36% ont même un diplôme à Bac +2 (24% dans le Département).

Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus représentés sur le territoire, elles représentent 47,4 % de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Concernant la situation de l'emploi, on peut observer une évolution de l'emploi de plus de 4%, ce qui est beaucoup plus marqué que le Département (2,8%). Selon le recensement de la population en 2019, le territoire du SIDSCAVAR comptabilise 8582 actifs en emploi au lieu de travail, dont 76,6% sont des emplois salariés. Le taux d'activité est de 75,7 % bien supérieur à celui du Département (71,1%). Le salariat domine largement l'emploi sur le territoire (76,6%).

Le taux de chômage est en augmentation au sens du recensement de 2019 (10,8%) contre 7,7% dans le recensement de 2013, mais demeure nettement inférieur à celui du Département (16,8%).

S'il est vrai que globalement le territoire du SIDSCAVAR présente un niveau socio-économique élevé, il n'exclut pas le recensement d'un taux de pauvreté important qui certes a diminué mais demeure conforme à celui de la moyenne du département, 19,6% au niveau du département, 19,8% pour le territoire du SIDSCAVAR.

Le SIDSCAVAR est conventionné avec Pôle Emploi dans le cadre d'un label « Etablissement **A** Vocation **d**'Insertion **P**rofessionnelle » depuis juin 2018 sur les 7 établissements petite enfance.

Les équipements scolaires du territoire du SIDSCAVAR

23 écoles maternelles et élémentaires, 3 collèges et 1 lycée d'enseignement général et technologique se répartissent la scolarisation des enfants domiciliés sur le territoire et plus largement.

Le nombre significatif de ménages avec de jeunes enfants ayant migré sur Rochefort du Gard, explique le grossissement des effectifs d'enfants accueillis dans les classes.

Les autres structures du SIDSCAVAR pour les enfants de moins de 6 ans :

- L'accueil individuel : Relais Petite Enfance, à destination des parents et des assistants maternels, avec 119 assistants maternels en 2023 pour 391 places d'accueil.
- Le Lieu d'Accueil Enfant-Parents, Baobab (LAEP).
- L'ALSH avec une capacité de 368 places dont 120 places pour les 3 à 6 ans.

Ces différentes structures permettent de répondre parfaitement aux besoins des enfants et des familles du territoire, tout en permettant une facilité de transition des enfants vers l'école maternelle.

Structures de proximité :

- Consultation infantile PMI.
- Centre Social.
- CMPP.
- Equipements sportifs : piscine, parcours nature, complexe sportif...
- Monuments : Le Fort Saint André, La Tour Philippe Le Bel, La Chartreuse pontificale du Val de Bénédiction (Villeneuve lez Avignon), le Castel et le sanctuaire notre Dame de Grâce (Rochefort du Gard) ...

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Le projet éducatif prend en compte la dimension de la participation des parents et les moyens de communication. L'accueil des enfants s'effectue avec l'implication des parents, en tenant compte de leurs possibilités, et afin de respecter une cohérence éducative auprès de leurs enfants :

Participation à la vie de l'établissement :

- Réunions thématiques entre parents et professionnels pour échanger autour des questions relatives à la petite enfance (propreté, nutrition, sommeil...)
- Moments conviviaux afin de favoriser les échanges informels entre professionnels et parents (festivités de Noël et de fin d'année, café des parents...)
- Propositions aux familles d'intervenir au sein de la structure sur des temps d'ateliers en fonction des compétences et passe-temps de chacun (musique, lecture, jardinage, cuisine...) ou intervenir lors de sorties.

Moyens de communication et d'information avec les familles :

- Le personnel pour les transmissions quotidiennes orales, mais aussi, cahier de liaison, affichage, mail...
- Site internet
- Mise en place d'un journal de crèche avec des articles abordant des thématiques spécifiques à la petite enfance et des informations ludiques sur la vie quotidienne des enfants au sein de la structure, et éventuellement de témoignages de parents.

3.3 Les actions de soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité, c'est soutenir et aider à devenir des parents qui pensent avant tout au développement de leur enfant, mais sans dicter de choix et en respectant les cultures de chacun, leur façon d'être en famille, et bien sûr sans les juger.

Les professionnels de la petite enfance peuvent être un appui d'orientation, de soutien, d'encadrement et de conseil. Ils ont le devoir d'accueillir l'enfant et d'accompagner les parents. Tous les jours, ils sont confrontés aux questionnements et inquiétudes des parents. La première approche est donc l'écoute, afin de les aider à trouver des solutions et de les conseiller au mieux.

Ne pas juger : Le jugement peut se voir à travers l'attitude et le non verbal. Les professionnels de la petite enfance doivent être capables d'accepter les différences et le fait qu'il peut exister des différences entre l'idée qu'ils se font d'un bon parent et la personne qui se trouve devant eux.

Être à l'écoute : Les moments de transmission peuvent être favorables à une écoute bienveillante. Cela peut aussi donner le temps à l'enfant et à son parent de se séparer.

Prendre en compte le parent : Il s'agit de considérer le parent et l'enfant individuellement au sein de la collectivité.

Mettre les parents en confiance : Un parent sécurisé c'est un enfant sécurisé ! Et cela se ressentira à chaque moment de la journée. La confiance des familles est un élément indispensable à prendre en compte pour le soutien à la parentalité.

Soutenir la continuité éducative : Les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant ; de ce fait la parole des familles doit toujours être prise en compte. L'objectif est une approche co-éducative impliquant parents et professionnels. L'enfant est rassuré lorsqu'il sent qu'il y a une bonne communication entre les adultes qui l'entourent.

Ces différents outils peuvent les aider à se construire en tant que parents.

3.4 La démarche en faveur du développement durable

*« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »
Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants et des parents, les professionnels intègrent les préoccupations environnementales au projet de crèche.

Cette approche a pour but de limiter l'impact négatif sur le milieu naturel et cela se traduit dans nos pratiques quotidiennes dans le choix de l'aménagement de la crèche et des thématiques éducatives que nous proposons aux enfants.

Parce que les enfants sont les adultes de demain et que ce sont eux qui agiront pour la préservation de cette planète, nous nous devons d'intégrer cette démarche de sensibilisation dans notre quotidien.

Aucune formation spécifique n'est requise, cela relève du bon sens, d'une attitude consciente et responsable ; toute notre équipe est sensibilisée à transmettre aux tout-petits ces bonnes pratiques et ainsi les éveiller aux enjeux environnementaux.

Toutes ces actions auront des effets bénéfiques sur la santé des enfants, l'environnement, le bien être des professionnels, la satisfaction des parents ainsi qu'une économie de la structure (réduction des dépenses).

1/ Qualité environnementale et des matériaux :

Ceci commence par la qualité de nos matériaux (peintures, meubles jouets...) ainsi que la qualité de l'air (nous aérons le plus souvent les pièces, après avoir bien évidemment coupé les chauffages).

Lors des pics de pollution nous sommes encore plus vigilants.

Installation et révision biannuelle de nos climatiseurs.

Tous les travaux (de peinture et utilisant de la colle) sont réalisés sans les enfants.

2/ Consommation énergétique :

Cela se traduit par des efforts continus visant à réduire **notre consommation de ressources énergétiques** : on ne laisse pas couler l'eau, ampoules led, on éteint les lumières, on réduit les températures dans les salles de vie et les dortoirs (19°).

3/ Entretien des locaux :

Nous favorisons les produits ne contenant pas de substances toxiques ; utilisation de l'acide acétique (vinaigre blanc), détartre, dégraisse et détache toutes les surfaces au quotidien, l'acide citrique pour blanchir les joints des carrelages et le bicarbonate de soude nettoie les surfaces en cuisine sans les rayer, nettoie les sanitaires, désincruste et détartre.

Utilisation de microfibrés : ces lavettes intelligentes qui de par leur matière et procédé de fabrication leur confèrent des propriétés désincrustantes et dégraissantes sans produits chimique ainsi qu'un grand pouvoir d'absorption d'eau.

Nous utilisons aussi le système de seau d'imprégnation ce qui nous permet d'économiser l'eau.

Nous faisons le tri sélectif.

4/ Alimentation :

Certains de nos aliments proposés aux enfants sont issus de l'agriculture biologique.
Nous évitons le gaspillage lors des repas du midi et des goûters.
Nous préconisons l'achat de vaisselle sans bisphénol A.

5/ Activités proposées :

Lors des ateliers nous utilisons des objets ou emballages pour leur donner une deuxième vie pleine de créativité avec les enfants ; nous intégrons les familles à notre projet en leur demandant de nous amener des objets de récupération (bouteilles, laine, bouchons ...)

Chaque petit geste compte

Apprenons à adopter les bons gestes pour préserver l'environnement et surtout gardons les !



Le 31 août 2023
Le Président,
Farès ORCET.

